



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR

- mesures du NO₂ par tubes passifs -

Commune de TRINITÉ

Novembre 2014 à Janvier 2015



Parution : Janvier 2015
Rédacteur : K. Ramassamy
Ref : 01/15/TRINITÉ2014

Evaluation de la qualité de l'air -mesure du NO₂ par tubes passifs-



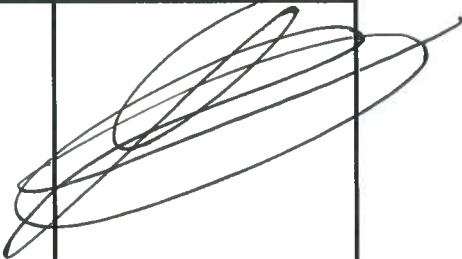
Commune de TRINITE

Novembre 2014 à Janvier 2015

Madinair : Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air



Rapport édité sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001 : 2008

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	K. RAMASSAMY	C. BOULLANGER	S. GANDAR
Qualité	Chargée d'études	Ingénieur d'études	Directeur
Visa			

Sommaire

I. Présentation de l'étude	2
II. Contexte de l'étude.....	3
II.1 Polluant étudié : Le dioxyde d'azote.....	3
a. Origine et sources.....	3
b. Réglementation et norme	3
c. Effets sur la santé	4
d. Effets sur l'environnement.....	4
II.2 Campagne de mesure	4
III. Méthodes et matériels utilisés	5
III.1 Sur site	5
III.2 Au laboratoire.....	6
IV. Résultats	7
IV.1 Fiabilité de la méthode	7
IV.2 Données météorologiques.....	8
IV.3 Résultats des campagnes	9
V. Comparaison 2009-2014.....	11
VI. Conclusion.....	12
VII. Annexes.....	13

I. Présentation de l'étude

L'Association Régionale de surveillance de la qualité de l'air en Martinique, Madinair, dispose actuellement de 10 stations de mesure dispersées stratégiquement dans la zone urbaine régionale regroupant l'agglomération de Fort-de-France, la commune du Lamentin et l'agglomération du Robert. Ces stations mesurent en continu divers polluants : le dioxyde de soufre SO₂, les oxydes d'azote NO_x, l'ozone O₃, les particules PM10 (inférieures à 10 microns), les particules fines PM2,5 (inférieures à 2,5 microns) et le benzène.

Outre la surveillance en continu de la qualité de l'air dans la zone urbaine régionale, l'une des missions de Madinair est de réaliser des campagnes de mesure ponctuelles afin d'avoir une connaissance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.

C'est avec cet objectif qu'une étude a été réalisée dans la commune de Trinité. Cette étude renseigne sur la spatialisation de la pollution automobile, permettant d'évaluer l'impact du trafic dans cette zone, de renseigner et compléter les plans et programmes tels que le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air, le Schéma Régional Climat Air Energie de la Martinique, mais également de fournir une aide éventuelle à la Ville de Trinité sur des projets concernant l'urbanisme, les transports ou l'environnement...

Le but de cette étude est donc d'évaluer la quantité dans l'air de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile, présente sur différents sites de Trinité, permettant d'établir une cartographie de ce polluant, sur cette zone. Les concentrations mesurées seront ainsi confrontées aux normes environnementales en vigueur.

II. Contexte de l'étude

II.1 Polluant étudié : Le dioxyde d'azote

a. Origine et sources

Le dioxyde d'azote (NO₂) se forme dans l'atmosphère à partir du monoxyde d'azote (NO) qui se dégage essentiellement lors de la combustion de matières fossiles, dans la circulation routière, par exemple. Les sources principales sont les véhicules et les installations de combustion (centrale thermique, incinérateur, raffinerie, ...). Les concentrations de NO et de NO₂ augmentent en règle générale dans les villes aux heures de pointe.

Les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) ainsi que celles du monoxyde d'azote (NO) mesurées par les capteurs proches du trafic automobile ont diminué mais l'effet reste encore peu perceptible compte tenu de l'augmentation forte du trafic. Ces évolutions sont à mettre en relation avec les modifications apportées aux véhicules (principalement la généralisation du pot catalytique), principaux émetteurs de ces polluants.

b. Réglementation et norme

Période de base	Intitulé de la norme	Valeur de la norme (µg/m ³)
Année (santé)	Valeur Limite annuelle (décret 2010-1250 du 21/10/10)	40
Seuil d'évaluation NO₂ Santé (annuel)	Seuil supérieur	32
	Seuil inférieur	26

Tableau II-1 Normes du dioxyde d'azote

Les Seuils d'Evaluation Supérieurs (SES) et Seuils d'Evaluation Inférieurs (SEI) établis par la directive européenne 2008/50/CE, définissent le risque de dépasser la valeur limite annuelle.

- Le risque est élevé si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont supérieures au SES. Dans ce cas, la directive oblige à la mise en place d'une mesure fixe pour évaluer la qualité de l'air ambiant.
- Le risque est faible si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont inférieures au SEI. Alors, il est suffisant, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser des techniques de modélisation ou d'estimation objective.
- Le risque est moyen si les concentrations mesurées pendant 14% du temps de l'année sont situées entre le SES et le SEI. Il est permis, pour évaluer la qualité de l'air ambiant, d'utiliser une combinaison de mesures fixes et de techniques de modélisation et/ou de mesures indicatives.

c. Effets sur la santé

Le NO₂ est un gaz irritant qui pénètre dans les fines ramifications des voies respiratoires.

- Les études sur les populations humaines indiquent que l'exposition à long terme peut altérer la fonction pulmonaire et augmenter les risques de troubles respiratoires.
- le dioxyde d'azote est irritant pour les bronches, pénètre dans les voies respiratoires profondes, où il fragilise la muqueuse pulmonaire face aux agressions infectieuses, notamment chez les enfants.
- aux concentrations rencontrées habituellement le dioxyde d'azote provoque une hyperréactivité bronchique chez les asthmatiques.

d. Effets sur l'environnement

Le dioxyde d'azote se transforme dans l'atmosphère en acide nitrique, qui retombe au sol et sur la végétation. Cet acide contribue, en association avec d'autres polluants, à l'acidification des milieux naturels et donc participe aux phénomènes de pluies acides

- les effets sur les végétaux : les effets négatifs des oxydes d'azote sur les végétaux sont la réduction de la croissance, de la production et de la résistance aux pesticides.
- Les effets sur les matériaux : les oxydes d'azote accroissent les phénomènes de corrosion.

Le NO₂ est également un précurseur de l'ozone (O₃) qui est, en basse altitude, un composé néfaste pour la santé humaine et l'environnement.

II.2 Campagne de mesure

Dans le but de fournir une spatialisation en NO₂ sur la commune de Trinité, une étude a été faite durant les mois de Novembre 2014 à Janvier 2015.

Plus d'une quarantaine de sites ont fait l'objet de mesure, chaque prélèvement durant en moyenne 15 jours.

- Campagne 1 : du 12 Novembre au 24 Novembre
- Campagne 2 : du 24 Novembre au 10 Décembre
- Campagne 3 : du 10 Décembre au 22 Décembre
- Campagne 4 : du 22 Décembre au 07 Janvier 2015

Remarque : Période de vacances scolaires du 22 Décembre au 04 Janvier 2015.

III. Méthodes et matériels utilisés

III.1 Sur site



La méthode de prélèvement du NO₂ est celle des tubes passifs. Le principe général consiste en un tube vertical ouvert à sa partie inférieure, et contenant en sa partie supérieure interne, un support solide (grilles) imprégné d'une substance chimique (triéthanolamine+BRIJ35) adaptée à l'absorption de NO₂ qui diffuse naturellement dans le tube.

Pendant la durée d'exposition du tube dans l'atmosphère, le gaz NO₂ est piégé dans le tube sous forme de nitrite NO₂⁻.



Les tubes sont posés à environ 2 mètres du sol, essentiellement pour des raisons de vandalisme, sur des supports (lampadaire, poteau...) et restant représentative de l'air respirable. Les tubes sont posés sur des supports en bois qui sont fixés au poteau à l'aide de collier de serrage.

Cette étude dure 14% de l'année, temps minimum à une représentativité de la pollution à l'échelle annuelle (Cf. *directive européenne 2008/50/CE*).

Le tube sera laissé ouvert pendant une période de 15 jours, puis remplacé par un autre et cela de façon successive, sans interruption.

Les tubes sont ensuite retournés en laboratoire afin de déterminer la masse de NO₂⁻ captée.

La masse de nitrite NO₂⁻ est convertie en termes de concentration volumique dans l'air.

III.2 Au laboratoire

Après échantillonnage, les tubes sont analysés le plus rapidement possible par le laboratoire de Madinair. L'analyse se fait par spectrophotométrie. Dans chaque tube l'ajout d'une solution, qui réagit avec le NO_2^- , donne une coloration plus ou moins rose en fonction de la concentration en NO_2^- .

Une fois la coloration développée (2h), on mesure l'absorbance des différentes solutions obtenues, qui sont comparés à la droite d'étalonnage, préalablement établie à partir de solutions étalons.

On obtient des concentrations en microgramme de nitrite par millilitre de réactif colorimétrique utilisé et correspondant au gaz NO_2 capté par les supports imprégnés.

Ces concentrations en microgramme par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) seront ensuite calculées en tenant compte de la durée d'exposition et du débit de diffusion à l'intérieur du tube.



IV. Résultats

IV.1 Fiabilité de la méthode

Des tubes « blancs » ont été placés sur le site de mesure. Les valeurs obtenues sont inférieures à la limite de détection (LD) de $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$, lors des 4 campagnes. Ces blancs permettent de valider qu'il n'y a eu aucune contamination des tubes hors période de prélèvement.

Des tubes « double » ont été implantés sur un site de mesure (le site 4) permettant de vérifier la répétabilité des résultats. Ces tubes sont donc censés donner des résultats identiques. On calcule donc les écarts entre ce doublet, ainsi que l'incertitude associé à chaque point de mesure. L'écart relatif de 17% est satisfaisant pour conclure à une bonne répétabilité des analyses.

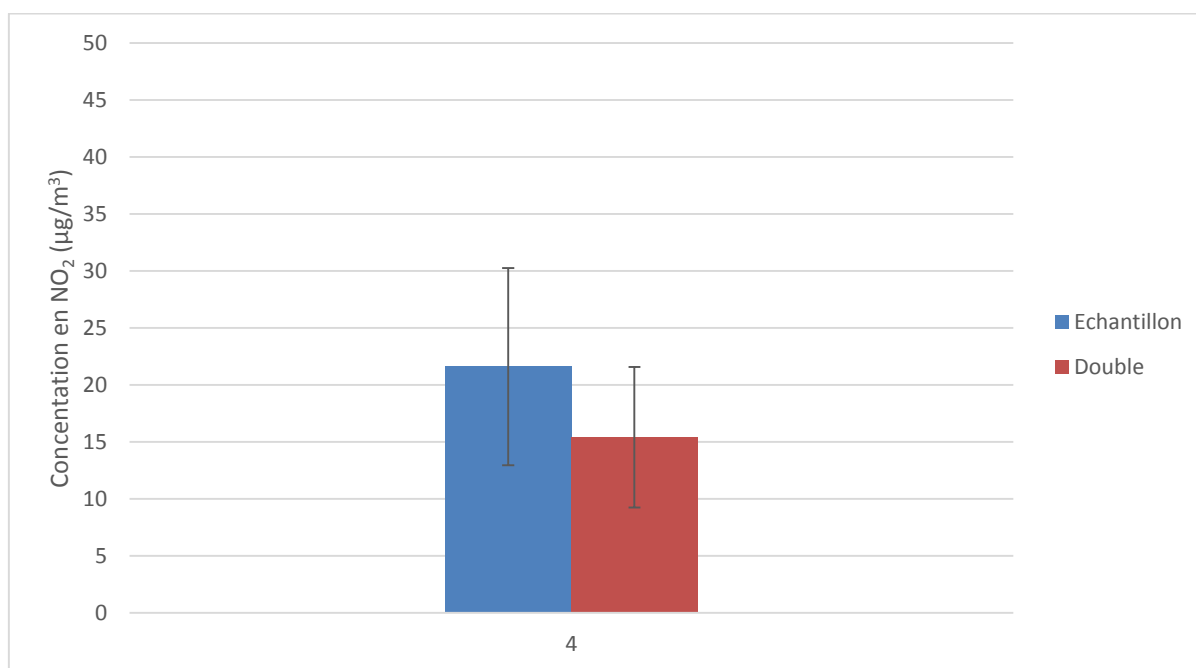


Figure IV-1 Ecarts des concentrations entre le doublet durant les campagnes de mesure

Ces différents tests nous garantissent la fiabilité de la méthode utilisée.

IV.2 Données météorologiques

Les conditions climatiques sont les paramètres les plus importants dans la dispersion des polluants atmosphériques. Il faut donc en tenir compte lorsque l'on compare les données des différentes campagnes.

La température ne jouera pas un rôle important sur la variation des concentrations en polluant puisqu'elle reste relativement constante durant les quatre campagnes.

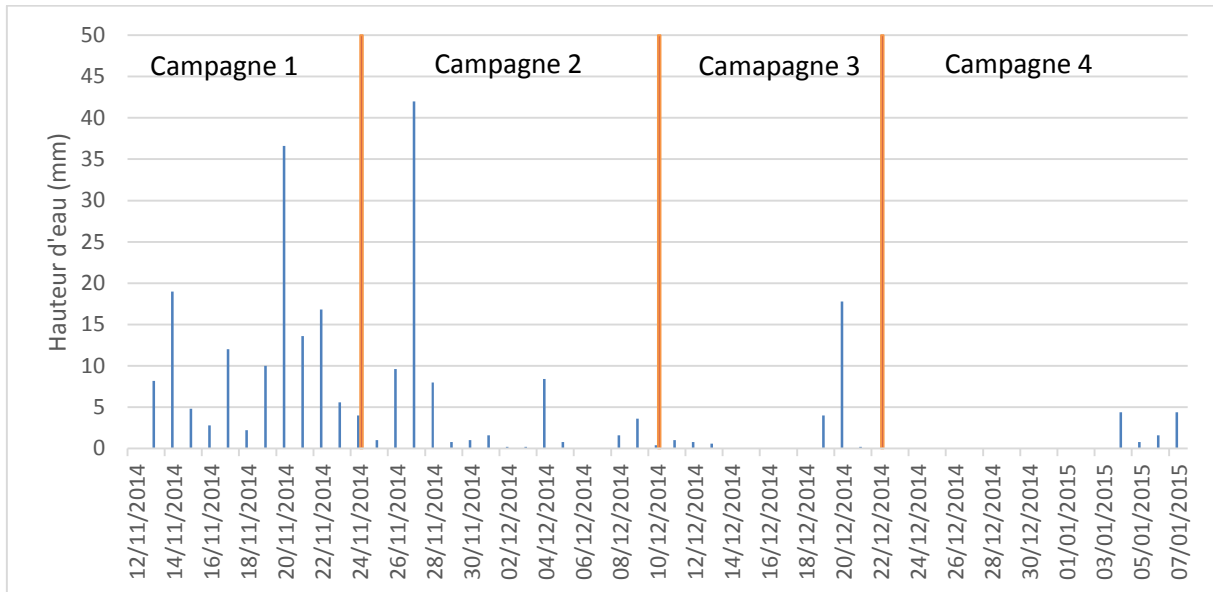


Figure IV-2 Précipitations (mm) « Réservoir Trinité »

La pluie, par contre, jouera un rôle de lixiviation de l'atmosphère. On pourra donc s'attendre à des concentrations plus faibles en NO₂ les jours de pluies, c'est-à-dire durant les campagnes 1 et 2 (Figure IV.2).

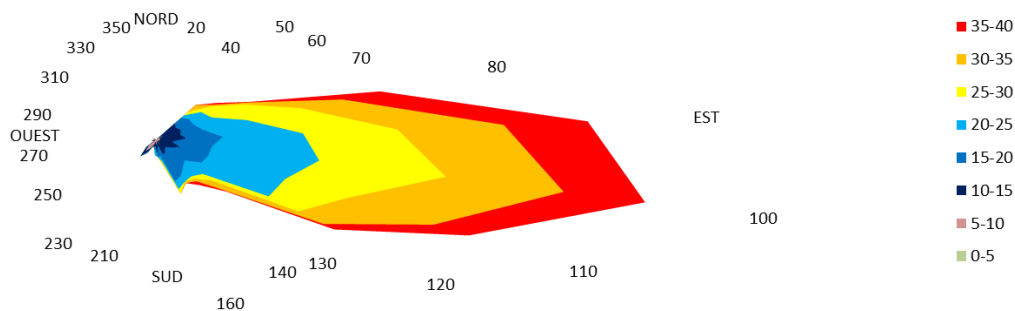


Figure IV-3 : Rose des vents sur la période de mesure « Station Météo Caravelle »

Le vent est le principal acteur de la dispersion des polluants. La direction des vents est de secteur Est dans la commune de Trinité.

IV.3 Résultats des campagnes

TRINITÉ					
Tubes		Concentration moyenne ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Tubes		Concentration moyenne ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
2		20	26		9
3		17	27		26
4		23	28		12
5		18	29		6
6		16	30		16
7		25	31		25
8		31	32		4
9		11	33		13
10		36	34		4
11		7	35		13
12		7	36		8
13		5	37		8
14		7	38		8
15		8	39		4
16		9	40		3
17		8	42		1
18		15	43		6
19		9	44		7
20		10	45		17
21		5	46		5
22		5	47		7
23		11	48		10
24		8	52		24
25		9			

Tableau IV-1 : Concentrations en NO_2 ($\mu\text{g}/\text{m}^3$) mesurées aux différents points de prélèvement du 12/11/14 au 07/01/15

Le tableau ci-dessus représente les concentrations en NO_2 mesurées lors des 4 campagnes. Ces 4 campagnes successives, de 2 semaines chacune, représentent 14% du temps de l'année, permettant d'estimer une moyenne annuelle, et ainsi comparable aux normes environnementales en vigueur.

On se base sur les concentrations moyennées des 4 campagnes en chaque point de mesure pour réaliser une cartographie de la pollution automobile.

EVALUATION DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE TRINITE

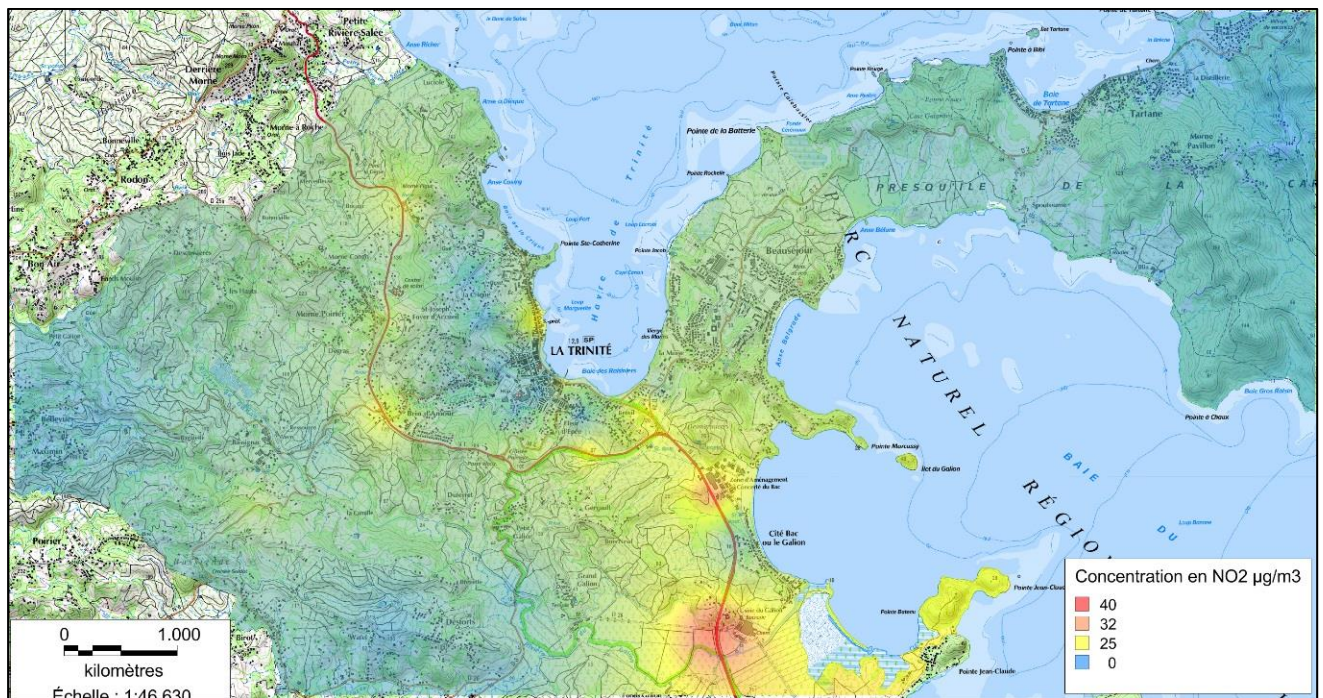
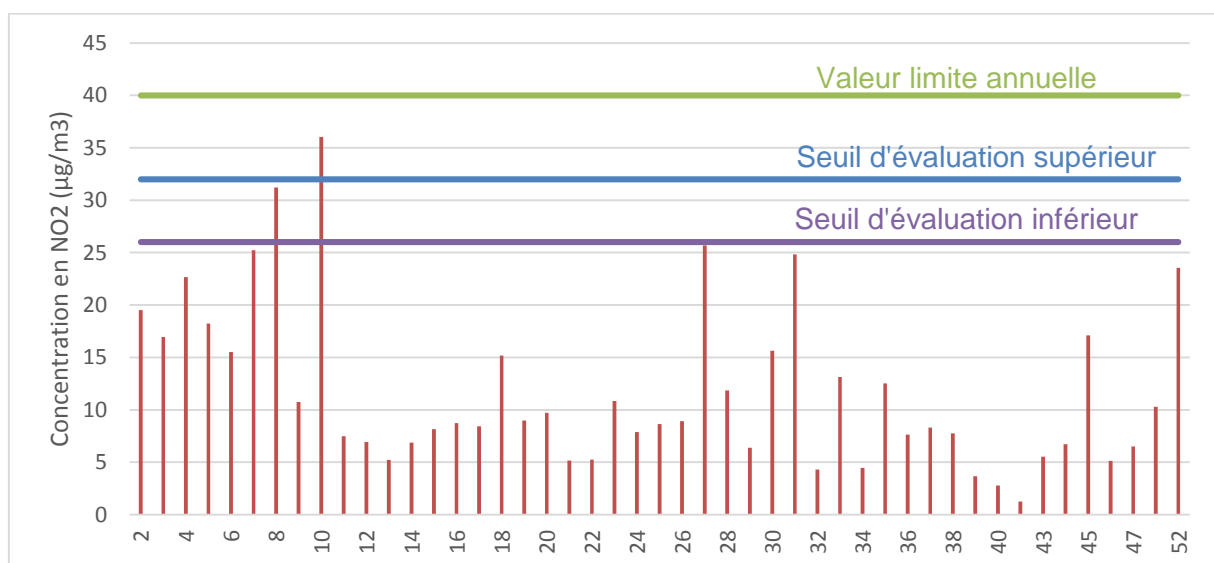


Figure IV-4 : Spatialisation de la pollution automobile sur la commune de Trinité, moyennée sur les 4 campagnes de mesure.



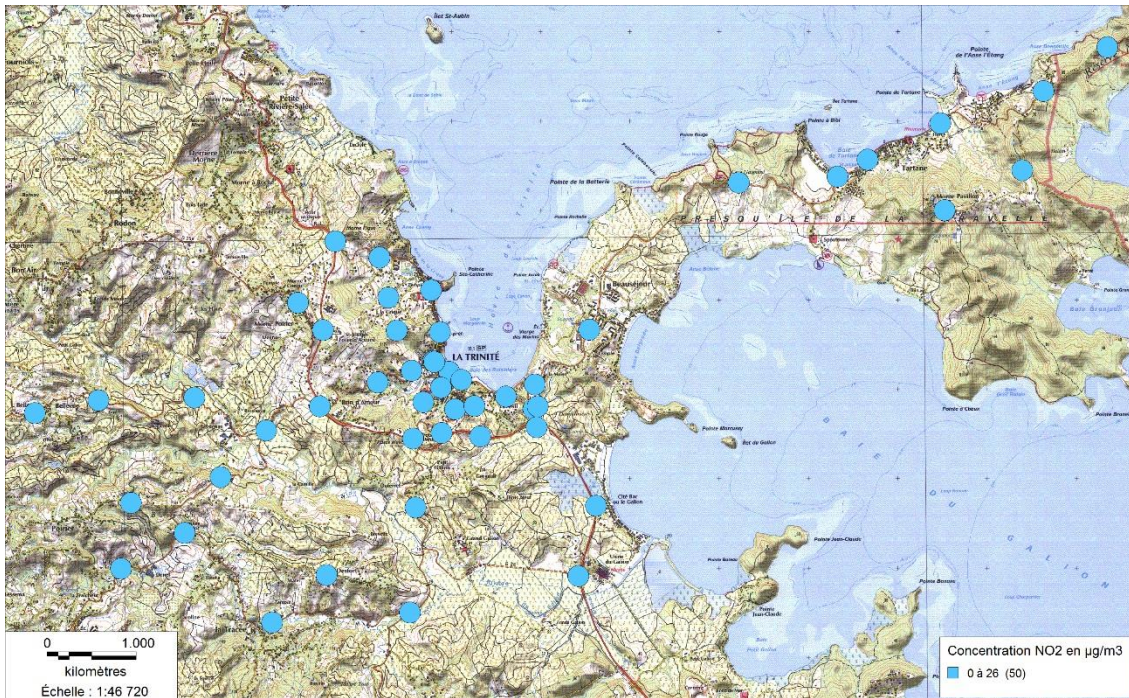
Graphique IV-1 : Concentrations moyennes en NO₂ aux différents points de mesure

Les concentrations les plus élevées sont observées le long de la nationale 1. Toutefois, ces valeurs ne dépassent pas la valeur limite pour la protection de la santé de 40 µg/m³. Un site de mesure (10) dépasse le seuil d'évaluation supérieur et deux points de mesure (8 et 10) dépassent le seuil d'évaluation inférieur (SEI) :

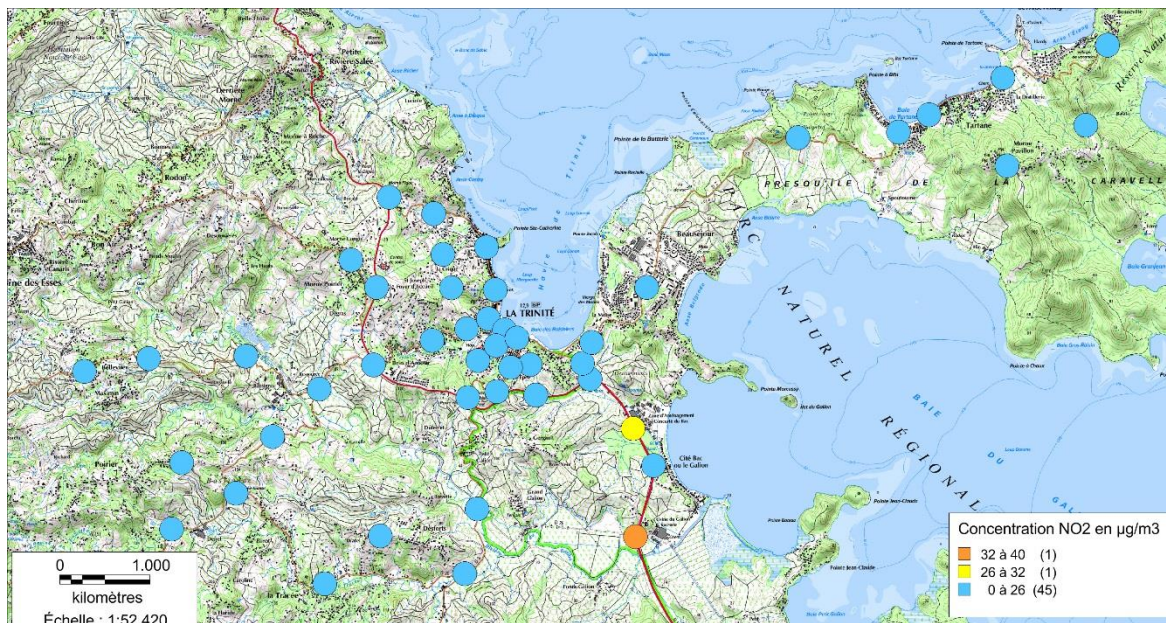
- Le point 10 situé à la sortie de l'usine Galion en direction du bourg
- Le point 8 situé au rond-point de la ZAC du Bac

Ainsi, si la mesure était effectuée en continu toute l'année, sur le site 10, le risque de dépasser la valeur limite est élevée et, moyen sur le site 8.

V. Comparaison 2009-2014



V-1 Spatialisation de la pollution automobile sur la commune de Trinité en 2009



V-2 Spatialisation de la pollution automobile sur la commune de Trinité en 2014

En 2009, les concentrations en NO_2 sur tous les sites de mesure étaient en dessous du seuil d'évaluation inférieur (SEI) de $26 \mu\text{g}/\text{m}^3$. En 2014, deux sites dépassent le SEI dont un dépasse le seuil d'évaluation supérieur de $32 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

VI. Conclusion

L'étude qui a été menée sur la commune de Trinité a permis d'évaluer la quantité de dioxyde d'azote NO₂, traceur de la pollution automobile par la mise en place de tubes passifs, sur différents sites.

Durant ces 4 campagnes, les concentrations les plus élevées en NO₂ sont mesurées sur la nationale 1. Les concentrations mesurées lors de cette période respectent la valeur limite annuelle pour la protection de la santé.

De manière générale, la commune de Trinité située sur la côte Atlantique, bénéficie des vents d'Est qui permettent une bonne dispersion des polluants automobile.

Toutefois, deux sites dépassent le seuil d'évaluation inférieur dont un dépasse le seuil d'évaluation supérieur. Ainsi, le risque de dépasser la valeur limite pour la protection de la santé sur la zone est modéré à élevé, si la mesure était réalisée en continu toute l'année. De plus, en 2009, ces zones ne faisaient pas l'objet de dépassement ou de risque de dépassement de la valeur limite.

Une étude complémentaire de spatialisation plus fine des concentrations en NO₂ peut être à prévoir pour évaluer la dispersion de ces concentrations sur les zones urbanisées proches.

EVALUATION DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LA COMMUNE DE TRINITE

